

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Les-grands-distributeurs-dont-Carrefour-ne-jouant-pas-le-jeu-en-Argentine-a-l-amende>

Guerre des prix

Les grands distributeurs dont Carrefour ne jouant pas le jeu en Argentine à l'amende

- Argentine - Économie - Agroalimentaire -

Date de mise en ligne : samedi 15 février 2014

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Carrefour, Día, Walmart, Coto et Chango Más, voilà les enseignes de la grande distribution qui vont être mises à l'amende pour ne pas avoir respecté les accords de prix dans le cadre du programme « precios cuidados » signés entre les associations représentant la distribution et le gouvernement pour freiner l'inflation.

Quelque 141 procès verbaux d'infractions aux lois de « *Defensa del Consumidor* » et de « *Lealtad Comercial* » ont été dressés depuis le 27 janvier dernier, et les premières sanctions tombent.

Le ministre de l'Economie, Axel Kicillof, et le secrétaire d'Etat au Commerce, Augusto Costa, ont désigné parmi les contrevenants notamment six chaînes de supermarchés qui couvrent l'ensemble du territoire.

L' amende la plus élevée concerne Carrefour : 1 316 million de pesos, concernant 46 produits manquants faisant partie du programme « Precios Cuidados ». Viennent ensuite **Día**, 606 000 pesos, 20 produits manquants ; **Walmart** , 604 000 pesos 20 produits manquants ; **Coto**, 240 000 pesos, 8 produits manquants ; **Chango Mas**, 193 000 pesos 6 produits manquants ; **Vea**, 482 000 pesos, 19 produits manquants.

Le montant de l'amende est lié à la nature des produits manquants et leur importance dans le panier de la ménagère. Augusto Costa a rappelé que « l'objectif de la politique n'est pas de mettre des sanctions mais que les distributeurs respectent les 194 produits à prix garantis pour que les consommateurs aient accès à un panier de référence ».

Devant l'absence de produits à prix garantis dans les rayons, les consommateurs argentins se sont mobilisés notamment via les réseaux sociaux pour faire connaître les enseignes de distribution qui sciemment ne jouaient pas le jeu du programme « precios cuidados », une ligne verte a recueilli leurs observations, à raison de quelque 1 500 et 2 000 appels par jours et 500 mails pour signaler la mauvaise application de l'accord dans les supermarchés pourtant signataires.

Le programme « precios cuidados » a été mis en route le 6 janvier dernier et vise à redonner un peu de pouvoir au consommateur, et à limiter la fuite en avant des prix que pratiquent certains intermédiaires au dépend du pouvoir d'achat des citoyens.

L'accord initial a été signé avec 10 grands distributeurs et 65 producteurs sur 194 produits de références. 78 ont le même prix sur tout le territoire national dans les supermarchés appartenant à l'ASU. L'accord a été étendu aux supermarchés faisant partie de la CAS (Cámara Argentina de Supermercados) et la Federación Argentina de Supermercados y Autoservicios, soit 310 succursales.

Les entreprises visées par des sanctions auraient la possibilité de faire appel devant le tribunal administratif, en présentant un recours. Toutefois un projet de loi a été présenté hier pour annuler l'effet suspensif de l'appel pour payer l'amende.

[El Correo](#), Paris, 15 février 2014

[\[Contrat Creative Commons\]](#)

Les grands distributeurs dont Carrefour ne jouant pas le jeu en Argentine à l'amende

Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported](#).